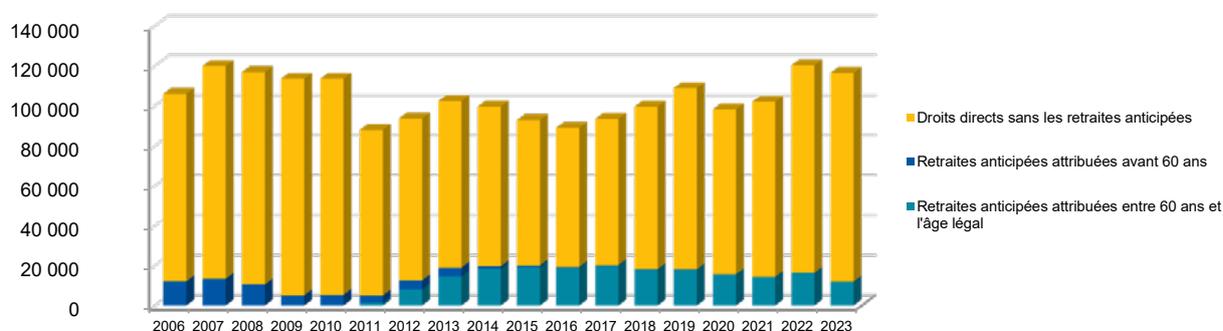


Retraités résidant en Carsat Île-de-France			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	58 668	76 180	134 848
Droits directs (retraites personnelles)	56 615	59 819	116 434
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 053	16 361	18 414
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	6 642	6 931	13 573

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 832	4 559	12 391
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,0 ans	64,0 ans	64,0 ans
Droits dérivés	74,7 ans	73,7 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	18,4%	17,1%	17,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	21,3%	24,8%	23,1%

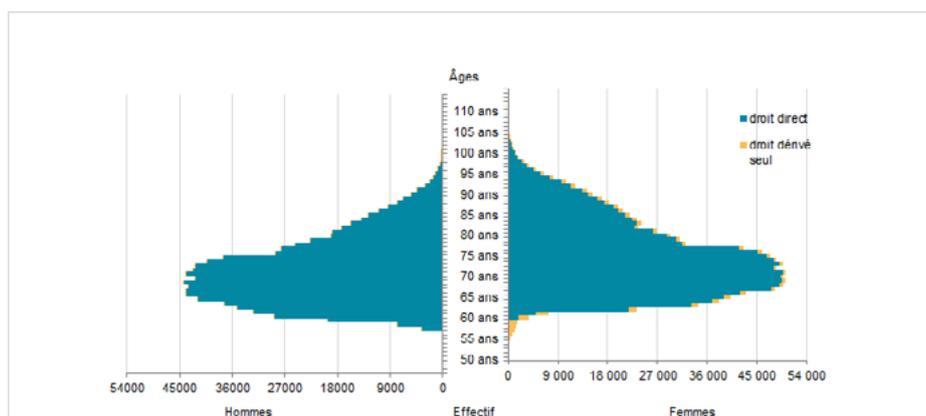
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	886 958	1 097 478	1 984 436
Retraités percevant un droit direct seul	870 420	864 425	1 734 845
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 671	37 906	39 577
Retraités percevant les deux à la fois	14 867	195 147	210 014
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,5%	4,5%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	124 204	82 746	206 950
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,4 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 068 €	869 €	958 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,9%	27,6%	20,9%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

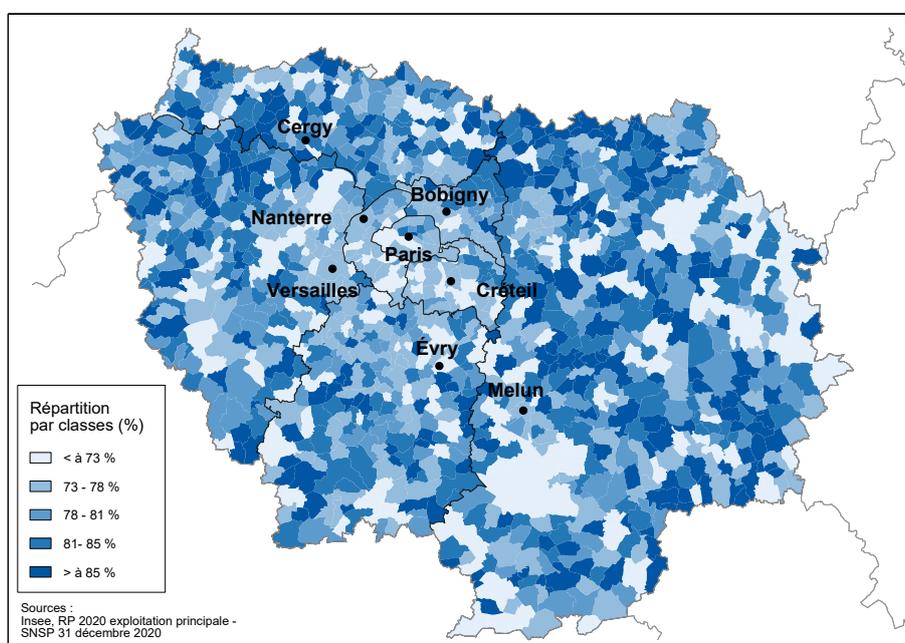
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Île-de-France



Prestataires payés par la Carsat Île-de-France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
75 - Paris	157 175	204 615	361 790
77 - Seine-et-Marne	107 804	126 886	234 690
78 - Yvelines	115 069	137 457	252 526
91 - Essonne	97 051	114 832	211 883
92 - Hauts-de-Seine	107 112	140 268	247 380
93 - Seine-Saint-Denis	103 341	118 547	221 888
94 - Val-de-Marne	96 407	120 958	217 365
95 - Val-d'Oise	88 735	105 875	194 610
Total Carsat Île-de-France	872 694	1 069 438	1 942 132
Total hors Carsat Île-de-France	392 318	531 191	923 509
Ensemble des prestataires	1 265 012	1 600 629	2 865 641

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

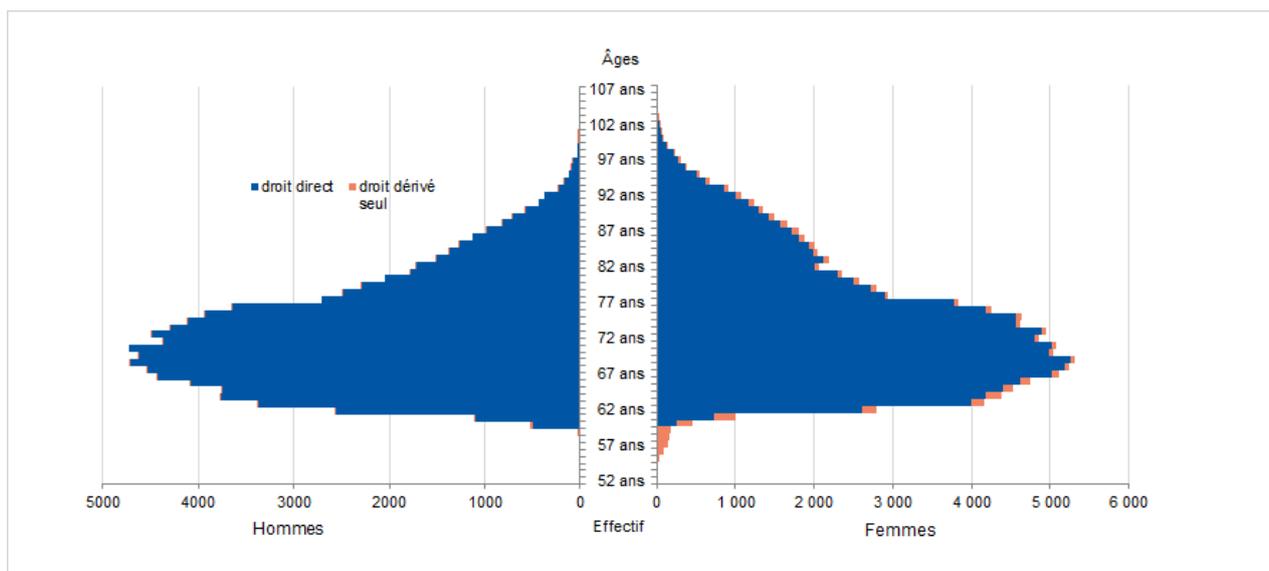
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

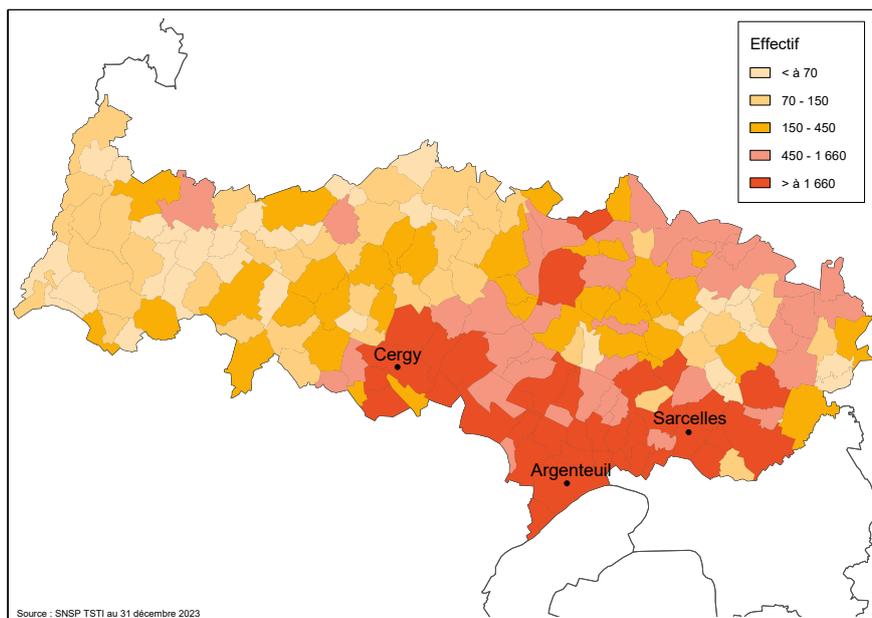
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 135	7 967	14 102
Droits directs (retraites personnelles)	5 884	6 120	12 004
Droits dérivés (retraites de réversion)	251	1 847	2 098
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	567	649	1 216
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 138	612	1 750
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,6 ans	63,6 ans
Droits dérivés	74,1 ans	73,1 ans	73,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	90 094	108 531	198 625
Retraités percevant un droit direct seul	88 172	83 138	171 310
Retraités percevant un droit dérivé seul	208	3 902	4 110
Retraités percevant les deux à la fois	1 714	21 491	23 205
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,6%	3,9%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 189	11 272	28 461
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	74,6 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 090 €	876 €	973 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,4%	27,4%	20,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 416	8 452	15 868
Retraités percevant un droit direct seul	7 236	6 100	13 336
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	461	479
Retraités percevant les deux à la fois	162	1 891	2 053
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	6,7%	7,4%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 618	4 369	7 987
Retraités percevant un droit direct seul	3 490	3 171	6 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	263	282
Retraités percevant les deux à la fois	109	935	1 044
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,0%	10,1%	10,9%
Cergy			
Nombre total de retraités	3 323	4 072	7 395
Retraités percevant un droit direct seul	3 240	3 136	6 376
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	172	182
Retraités percevant les deux à la fois	73	764	837
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	5,7%	6,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

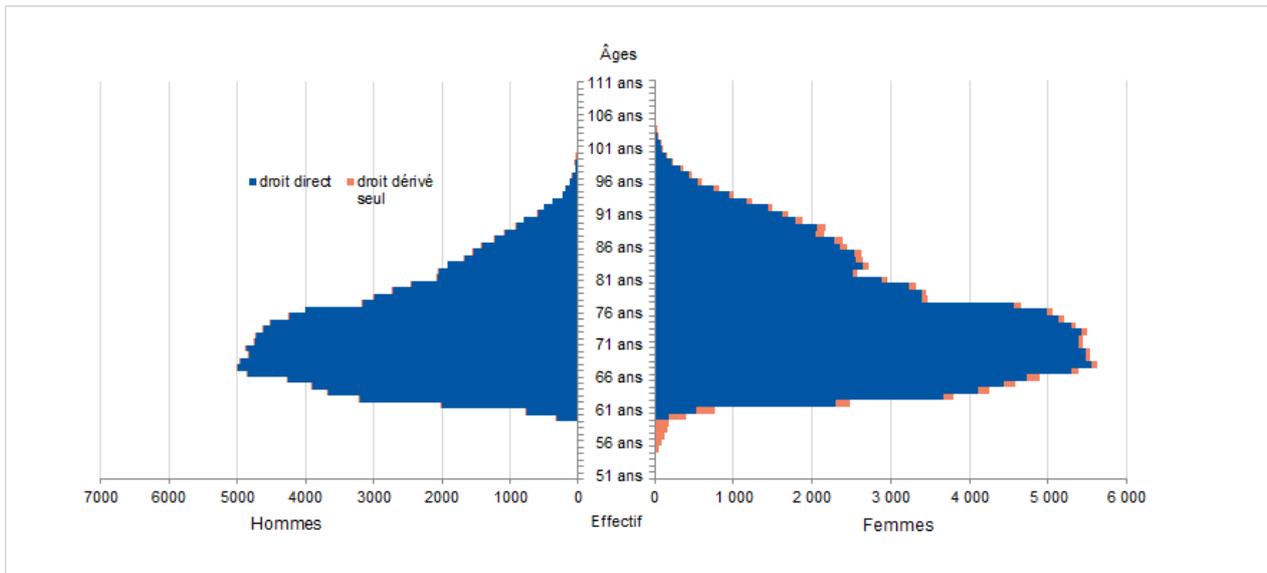
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 682	8 302	14 984
Droits directs (retraites personnelles)	6 465	6 475	12 940
Droits dérivés (retraites de réversion)	217	1 827	2 044
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	773	843	1 616
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	761	505	1 266
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,1 ans	63,9 ans	64,0 ans
Droits dérivés	75,5 ans	73,5 ans	73,8 ans

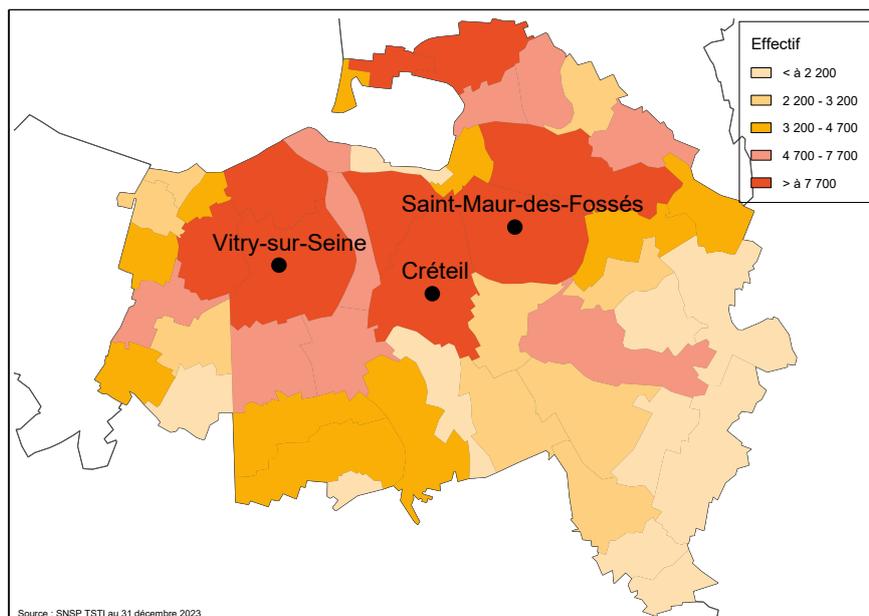
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	97 737	123 654	221 391
Retraités percevant un droit direct seul	95 765	96 640	192 405
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	4 219	4 378
Retraités percevant les deux à la fois	1 813	22 795	24 608
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,8%	4,9%	5,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 193	8 834	21 027
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 038 €	857 €	937 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,6%	27,5%	21,2%

Pyramide des âges des résidents



1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
 2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
 3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Maur-des-Fossés			
Nombre total de retraités	6 664	8 688	15 352
Retraités percevant un droit direct seul	6 581	7 023	13 604
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	218	222
Retraités percevant les deux à la fois	79	1 447	1 526
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,3%	2,4%
Vitry-sur-Seine			
Nombre total de retraités	6 563	7 563	14 126
Retraités percevant un droit direct seul	6 405	5 664	12 069
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	340	347
Retraités percevant les deux à la fois	151	1 559	1 710
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,2%	7,5%	8,3%
Créteil			
Nombre total de retraités	5 770	7 764	13 534
Retraités percevant un droit direct seul	5 634	6 105	11 739
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	297	312
Retraités percevant les deux à la fois	121	1 362	1 483
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,0%	7,0%	7,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

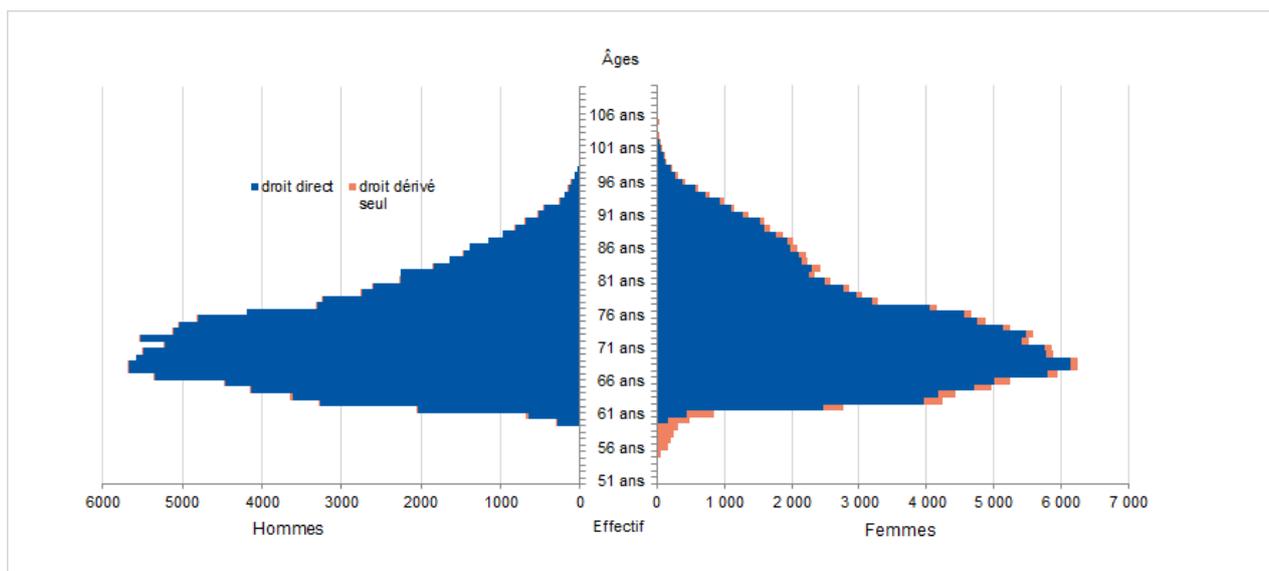
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

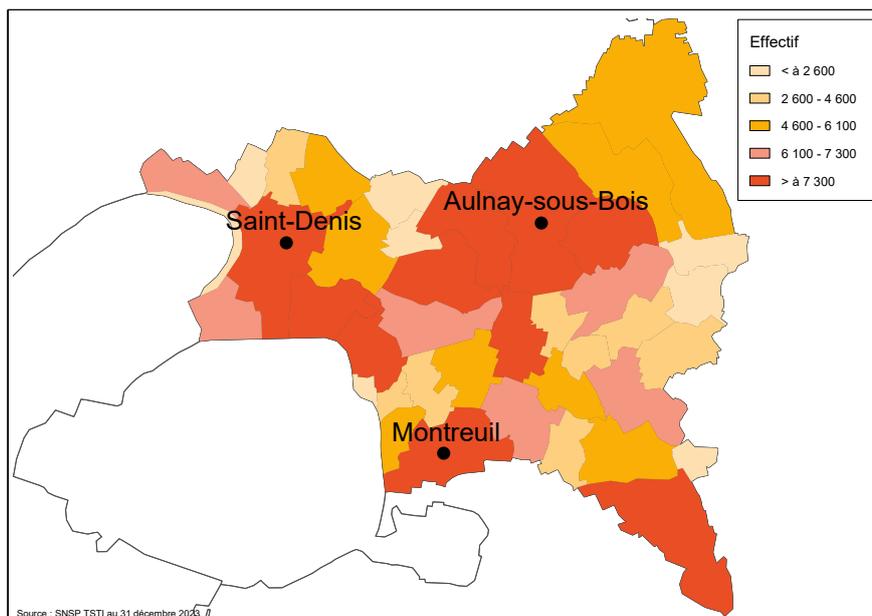
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 852	10 014	17 866
Droits directs (retraites personnelles)	7 551	7 691	15 242
Droits dérivés (retraites de réversion)	301	2 323	2 624
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 545	1 427	2 972
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	697	461	1 158
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,4 ans	64,1 ans	64,2 ans
Droits dérivés	73,3 ans	71,6 ans	71,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	104 560	120 771	225 331
Retraités percevant un droit direct seul	101 900	89 176	191 076
Retraités percevant un droit dérivé seul	254	5 972	6 226
Retraités percevant les deux à la fois	2 406	25 623	28 029
Minimum vieillesse ⁽²⁾	9,9%	7,2%	8,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 747	8 294	20 041
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	74,6 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	989 €	837 €	907 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,1%	32,0%	25,4%

Pyramide des âges des résidents



1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
 2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
 3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montreuil			
Nombre total de retraités	7 632	8 171	15 803
Retraités percevant un droit direct seul	7 452	6 262	13 714
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	334	347
Retraités percevant les deux à la fois	167	1 575	1 742
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,1%	6,7%	8,8%
Aulnay-sous-Bois			
Nombre total de retraités	6 059	6 928	12 987
Retraités percevant un droit direct seul	5 871	5 049	10 920
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	334	344
Retraités percevant les deux à la fois	178	1 545	1 723
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	5,6%	7,2%
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	6 379	6 518	12 897
Retraités percevant un droit direct seul	6 189	4 577	10 766
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	488	505
Retraités percevant les deux à la fois	173	1 453	1 626
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,9%	12,0%	13,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

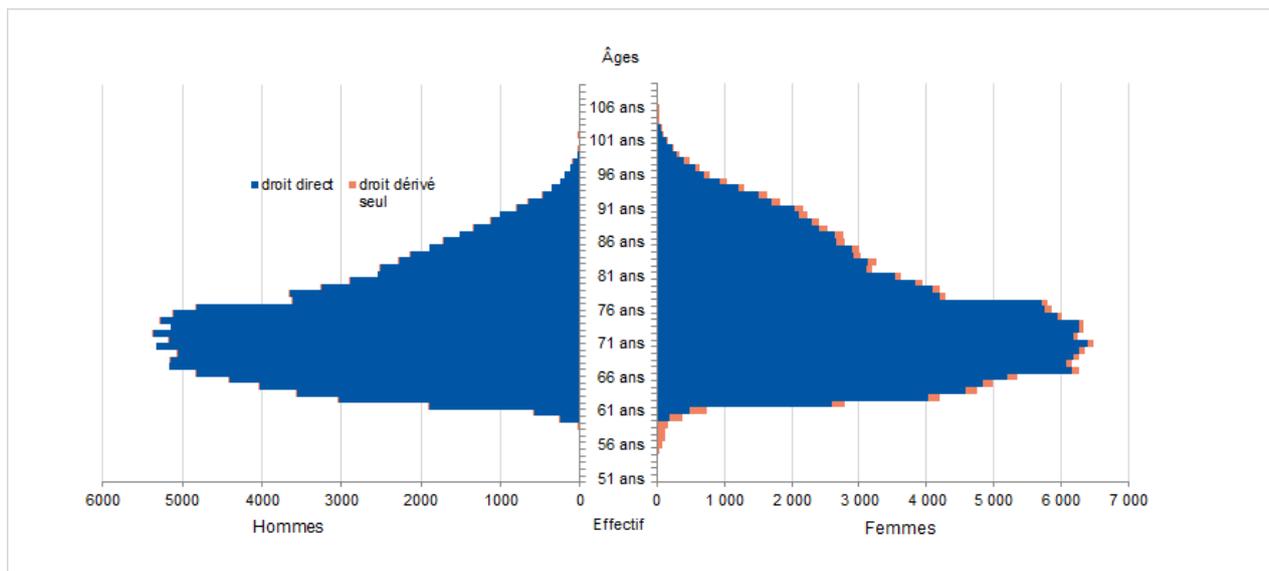
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

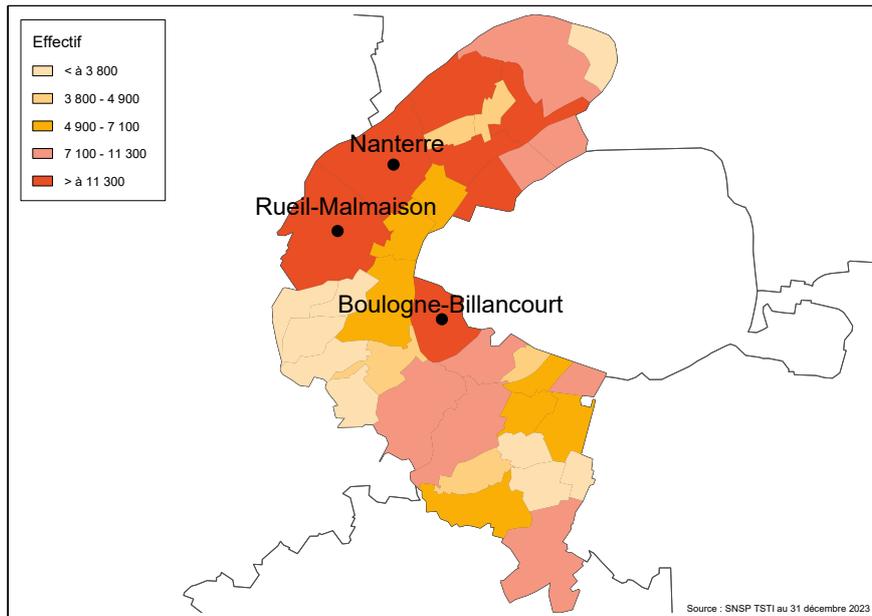
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 037	9 932	16 969
Droits directs (retraites personnelles)	6 841	8 063	14 904
Droits dérivés (retraites de réversion)	196	1 869	2 065
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	771	927	1 698
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	596	451	1 047
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,3 ans	64,2 ans	64,2 ans
Droits dérivés	75,2 ans	74,4 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	108 872	143 807	252 679
Retraités percevant un droit direct seul	107 182	115 573	222 755
Retraités percevant un droit dérivé seul	162	4 987	5 149
Retraités percevant les deux à la fois	1 528	23 247	24 775
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,9%	4,2%	4,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 805	8 317	18 122
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	75,0 ans	76,0 ans	75,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 097 €	911 €	991 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,6%	24,5%	18,9%

Pyramide des âges des résidents



1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
 2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
 3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Boulogne-Billancourt			
Nombre total de retraités	8 390	11 623	20 013
Retraités percevant un droit direct seul	8 292	9 634	17 926
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	375	383
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 614	1 704
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	3,7%	3,7%
Rueil-Malmaison			
Nombre total de retraités	5 842	7 583	13 425
Retraités percevant un droit direct seul	5 766	6 187	11 953
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	198	204
Retraités percevant les deux à la fois	70	1 198	1 268
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,0%	2,2%
Nanterre			
Nombre total de retraités	5 771	7 025	12 796
Retraités percevant un droit direct seul	5 624	5 351	10 975
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	318	332
Retraités percevant les deux à la fois	133	1 356	1 489
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,2%	8,4%	9,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

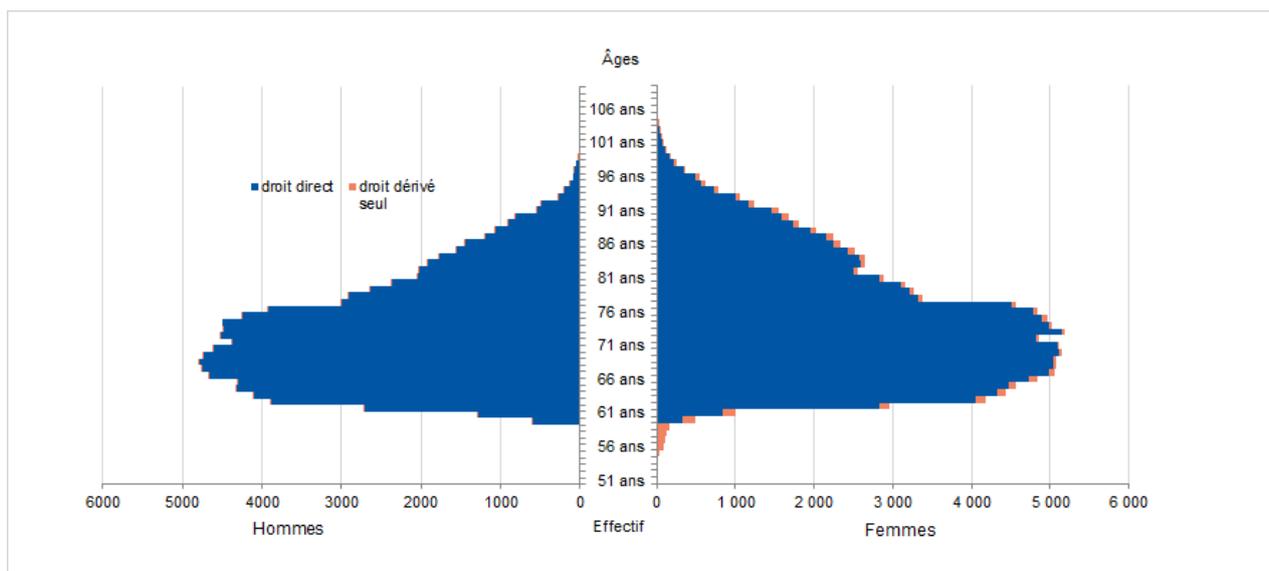
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

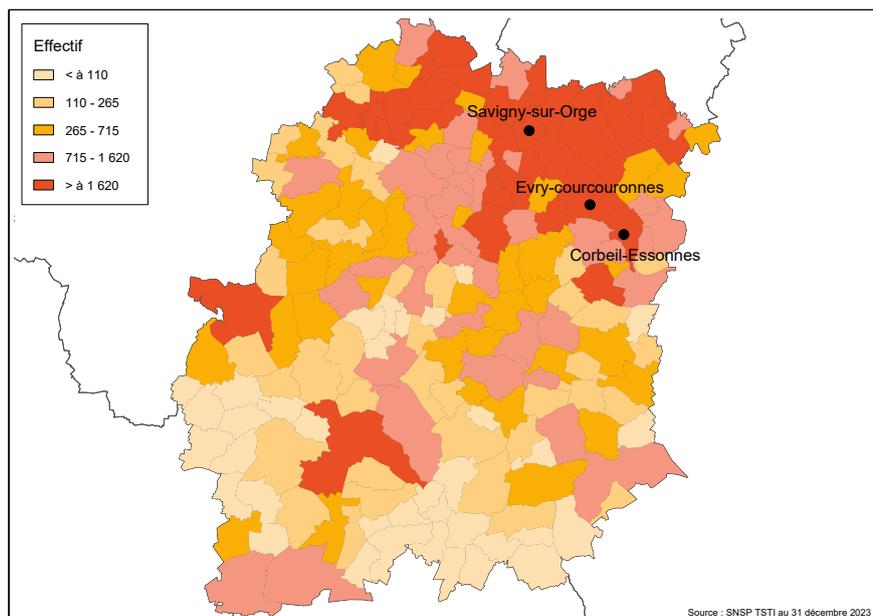
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 292	7 966	14 258
Droits directs (retraites personnelles)	6 068	6 139	12 207
Droits dérivés (retraites de réversion)	224	1 827	2 051
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	462	529	991
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 245	707	1 952
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	63,5 ans	63,5 ans
Droits dérivés	74,9 ans	74,7 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	98 418	117 925	216 343
Retraités percevant un droit direct seul	96 711	92 733	189 444
Retraités percevant un droit dérivé seul	177	3 282	3 459
Retraités percevant les deux à la fois	1 530	21 910	23 440
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	2,8%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 654	12 033	31 687
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,3 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 102 €	859 €	970 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,0%	27,0%	19,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Evry-courcouronnes			
Nombre total de retraités	3 072	3 596	6 668
Retraités percevant un droit direct seul	3 000	2 852	5 852
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	147	156
Retraités percevant les deux à la fois	63	597	660
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	7,8%	8,8%
Corbeil-Essonnes			
Nombre total de retraités	3 057	3 511	6 568
Retraités percevant un droit direct seul	2 996	2 542	5 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	151	156
Retraités percevant les deux à la fois	56	818	874
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,3%	6,2%	7,6%
Savigny-sur-Orge			
Nombre total de retraités	2 972	3 596	6 568
Retraités percevant un droit direct seul	2 915	2 813	5 728
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	100	106
Retraités percevant les deux à la fois	51	683	734
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	2,3%	2,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

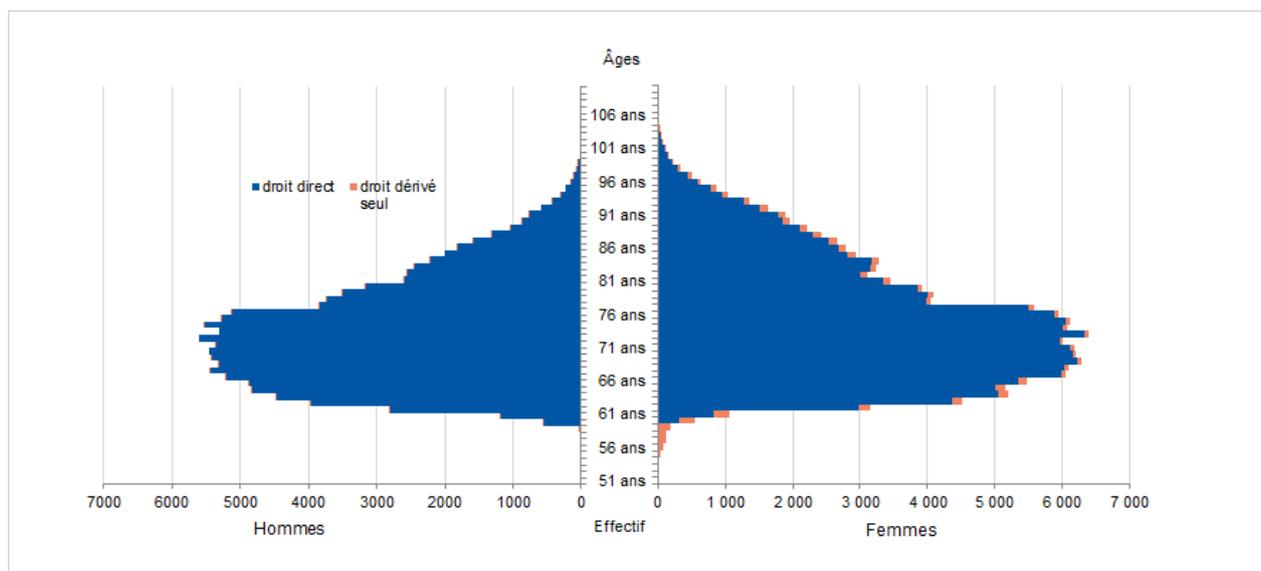
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

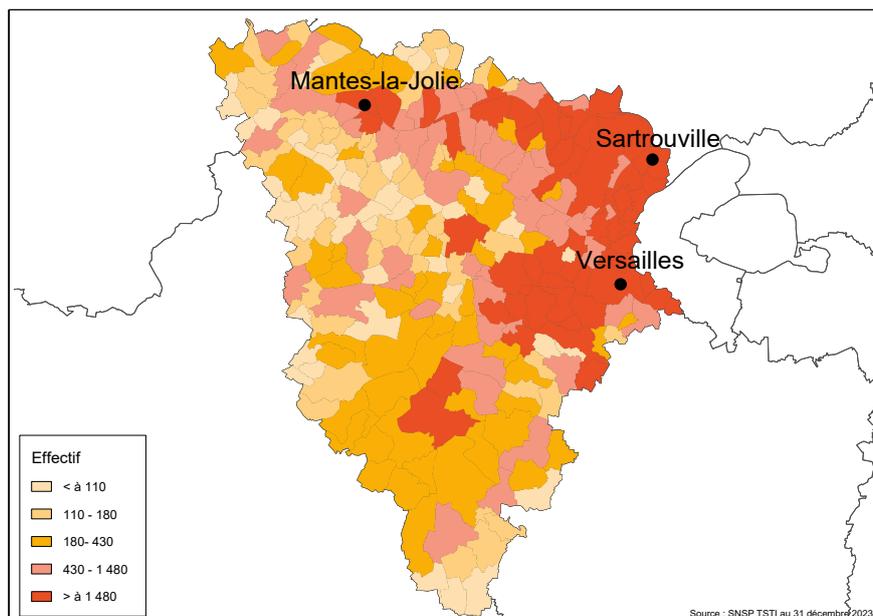
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 976	9 334	16 310
Droits directs (retraites personnelles)	6 781	7 262	14 043
Droits dérivés (retraites de réversion)	195	2 072	2 267
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	388	450	838
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 199	684	1 883
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,8 ans	63,7 ans
Droits dérivés	75,9 ans	75,4 ans	75,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	117 058	141 707	258 765
Retraités percevant un droit direct seul	115 441	110 877	226 318
Retraités percevant un droit dérivé seul	175	4 567	4 742
Retraités percevant les deux à la fois	1 442	26 263	27 705
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,3%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 828	12 516	32 344
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	75,5 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 165 €	870 €	1 003 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	8,1%	27,5%	18,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Versailles			
Nombre total de retraités	6 306	8 345	14 651
Retraités percevant un droit direct seul	6 250	6 763	13 013
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	303	310
Retraités percevant les deux à la fois	49	1 279	1 328
Minimum vieillesse⁽¹⁾	1,8%	2,4%	2,1%
Sartrouville			
Nombre total de retraités	3 966	4 878	8 844
Retraités percevant un droit direct seul	3 872	3 694	7 566
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	188	195
Retraités percevant les deux à la fois	87	996	1 083
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,2%	3,8%	4,0%
Mantes-la-Jolie			
Nombre total de retraités	3 307	3 867	7 174
Retraités percevant un droit direct seul	3 230	2 504	5 734
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	235	241
Retraités percevant les deux à la fois	71	1 128	1 199
Minimum vieillesse⁽¹⁾	10,9%	6,4%	8,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

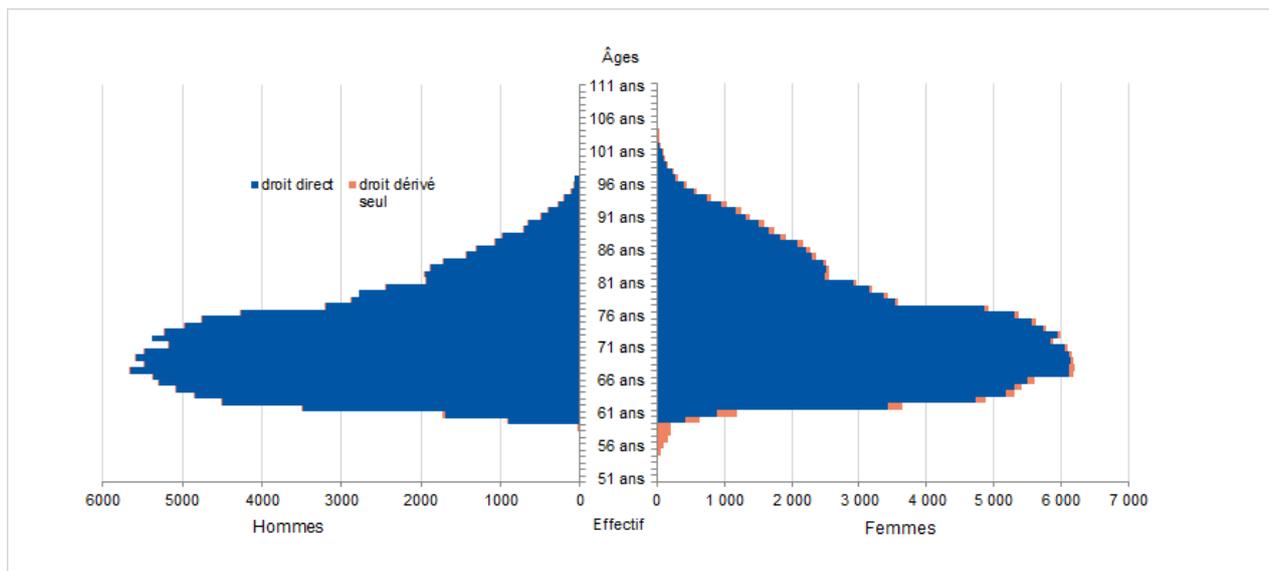
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

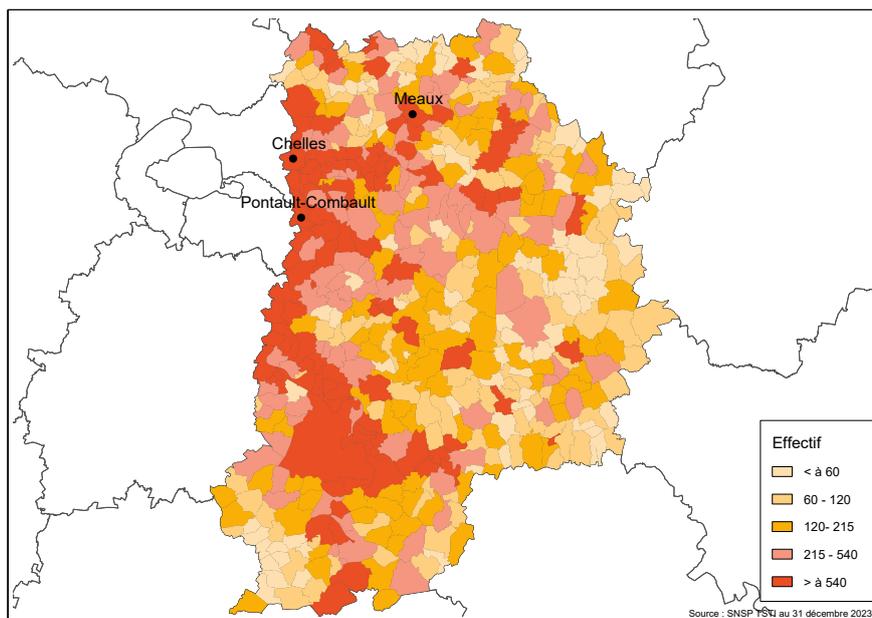
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 233	9 389	16 622
Droits directs (retraites personnelles)	6 849	6 992	13 841
Droits dérivés (retraites de réversion)	384	2 397	2 781
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	441	542	983
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 735	833	2 568
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,4 ans	63,3 ans
Droits dérivés	74,4 ans	73,5 ans	73,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	109 840	131 177	241 017
Retraités percevant un droit direct seul	107 214	100 221	207 435
Retraités percevant un droit dérivé seul	275	3 856	4 131
Retraités percevant les deux à la fois	2 351	27 100	29 451
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	27 318	15 084	42 402
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,5 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 072 €	842 €	947 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,8%	29,8%	21,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chelles			
Nombre total de retraités	3 994	5 014	9 008
Retraités percevant un droit direct seul	3 903	3 876	7 779
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	171	178
Retraités percevant les deux à la fois	84	967	1 051
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,4%	4,1%	4,2%
Meaux			
Nombre total de retraités	3 463	4 634	8 097
Retraités percevant un droit direct seul	3 355	3 251	6 606
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	190	201
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 193	1 290
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,0%	6,3%	7,1%
Pontault-Combault			
Nombre total de retraités	2 917	3 430	6 347
Retraités percevant un droit direct seul	2 837	2 705	5 542
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	88	96
Retraités percevant les deux à la fois	72	637	709
Minimum vieillesse⁽¹⁾	2,2%	2,7%	2,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

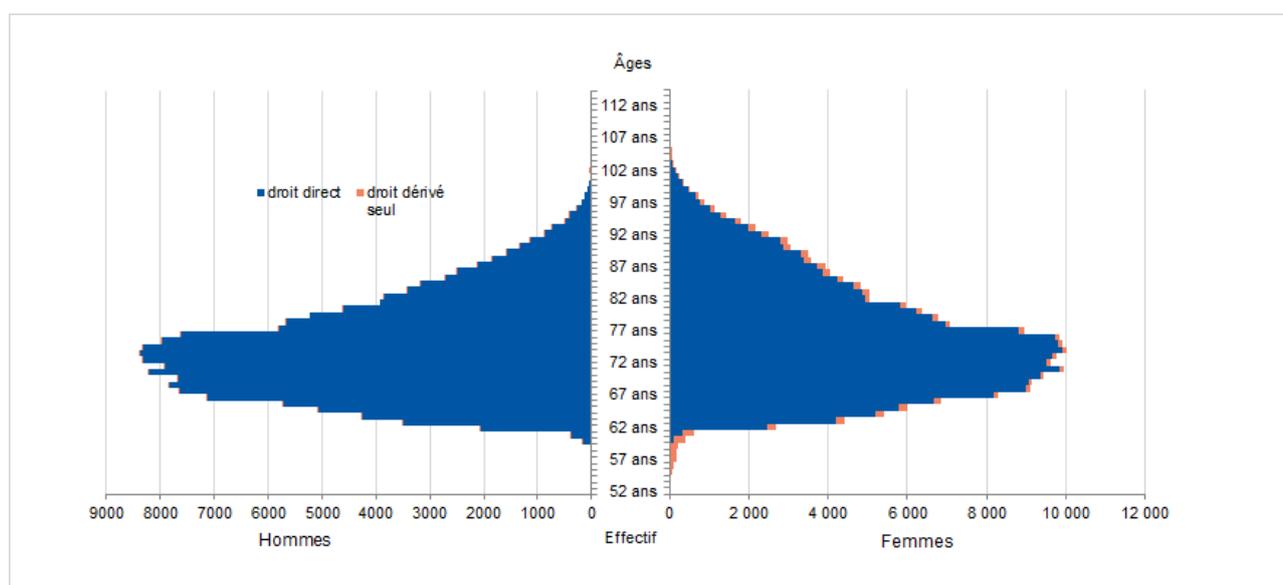
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	10 461	13 276	23 737
Droits directs (retraites personnelles)	10 176	11 077	21 253
Droits dérivés (retraites de réversion)	285	2 199	2 484
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 695	1 564	3 259
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	461	306	767
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	65,0 ans	65,0 ans	65,0 ans
Droits dérivés	75,3 ans	74,0 ans	74,2 ans

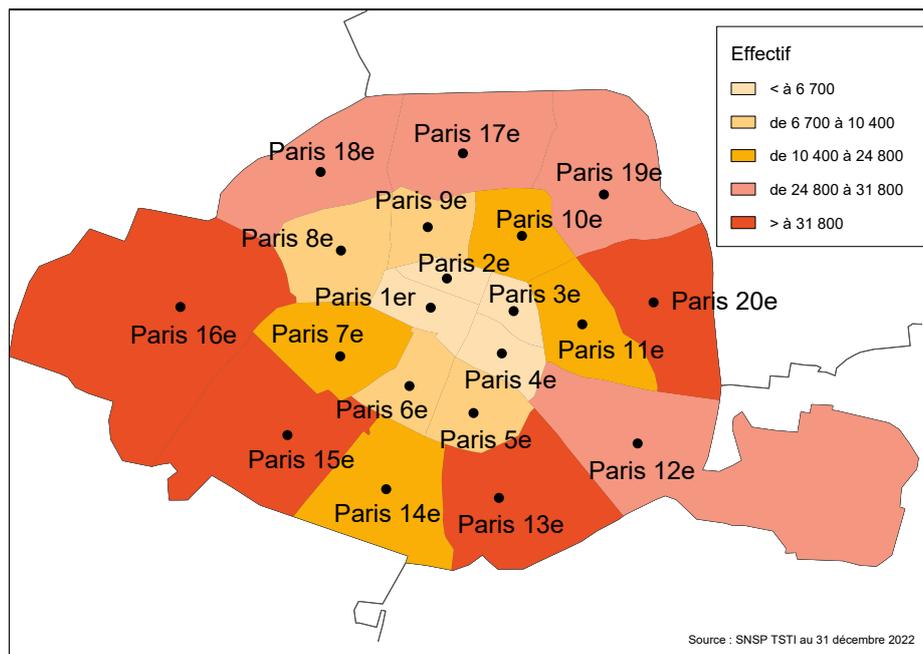
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	160 379	209 906	370 285
Retraités percevant un droit direct seul	158 035	176 067	334 102
Retraités percevant un droit dérivé seul	261	7 121	7 382
Retraités percevant les deux à la fois	2 083	26 718	28 801
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,8%	6,5%	7,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 437	6 396	13 833
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	75,3 ans	76,4 ans	75,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 012 €	884 €	940 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,5%	26,4%	22,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par arrondissement



Statistiques portant sur les 20 arrondissements de Paris

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble	Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
1 ^{er} arrondissement	1396	1544	2940	11 ^e arrondissement	10420	13095	23515
2 ^e arrondissement	1376	1482	2858	12 ^e arrondissement	10508	14510	25018
3 ^e arrondissement	2630	2788	5418	13 ^e arrondissement	13804	19122	32926
4 ^e arrondissement	2166	2782	4948	14 ^e arrondissement	9783	14451	24234
5 ^e arrondissement	4092	5620	9712	15 ^e arrondissement	16320	24256	40576
6 ^e arrondissement	3511	4593	8104	16 ^e arrondissement	14097	18323	32420
7 ^e arrondissement	4671	5739	10410	17 ^e arrondissement	11720	15575	27295
8 ^e arrondissement	3212	3638	6850	18 ^e arrondissement	12568	15290	27858
9 ^e arrondissement	4028	4752	8780	19 ^e arrondissement	14089	17126	31215
10 ^e arrondissement	5941	6546	12487	20 ^e arrondissement	14042	18667	32709

Source : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région"

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr